

Négociation nationale

La FAE recommande une entente de principe aux membres des syndicats affiliés

Laval, le 28 décembre 2023 – Réunies en Conseil fédératif de négociation à Laval aujourd'hui, les personnes déléguées des neuf syndicats affiliés à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ont déterminé que la proposition globale de règlement, convenue avec le gouvernement hier, constitue une entente de principe. Celle-ci sera donc recommandée aux 66 500 membres, qui pourront en prendre connaissance lors de l'assemblée générale de leur syndicat respectif. Par conséquent, les personnes déléguées ont aussi voté pour la fin de la grève générale illimitée.

« La Fédération a franchi une nouvelle étape aujourd'hui en qualifiant d'entente de principe cette proposition et en mettant fin à une grève qui aura duré 22 jours. Toutefois, l'étape ultime consiste à la présenter aux 66 500 membres de la FAE, qui ont fait preuve d'un courage et d'une détermination exemplaires au cours des dernières semaines. Ce sont aux enseignantes et enseignants de répondre au gouvernement de François Legault et de dire s'ils estiment avoir été entendus », déclare Mélanie Hubert, présidente de la FAE.

La FAE peut tout de même avancer qu'elle considère que l'entente de principe qu'elle recommande contient des particularités qui répondent aux priorités de négociation identifiées par les membres.

Les assemblées générales des syndicats affiliés se tiendront au retour des vacances des Fêtes. Ce ne sera que lorsque toutes les assemblées auront eu lieu que la FAE confirmera cette entente de principe au gouvernement.

À noter que madame Hubert ne donnera pas d'entrevues tant que l'entente de principe n'aura pas été présentée aux membres de la FAE.

À propos de la FAE

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 66 500 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire de l'École Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 3 000 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale, de Laval, de l'Outaouais, des Laurentides, de l'Estrie et de la Montérégie, où se situent les quatre plus grands pôles urbains du Québec.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Hélène St-Pierre au h.st-pierre@lafae.qc.ca ou au 514 709-7763